

Rencontres économiques territoriales de Morcenx, 6 octobre 2018

Synthèse de la journée

Olivier Bouba-Olga, Université de Poitiers

obouba@univ-poitiers.fr

La question du développement économique des territoires a donné lieu à l'émergence d'un discours que nous avons qualifié de « mythologie CAME » dans un texte co-écrit récemment avec un collègue de Toulouse (Bouba-Olga et Grossetti, 2018), l'acronyme résumant les quatre termes clés à la base de ce discours : Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence.

En quelques mots, la mythologie CAME consiste à affirmer que, dans un contexte d'approfondissement de la mondialisation, il convient de soutenir les territoires les plus performants afin d'assurer la création de richesses et d'emplois. Or, seules quelques grandes villes (les métropoles) auraient la capacité de rivaliser dans la compétition mondiale, notamment parce qu'elles seraient attractives vis-à-vis des « talents », des « créatifs », des « startups », des « innovateurs » de demain. Il conviendrait donc de soutenir prioritairement ces territoires et plus précisément en leur sein les acteurs dits « excellents ».

S'agissant des autres territoires, plusieurs axes sont proposés par les « revendeurs de CAME ». Un premier axe d'action consisterait à se focaliser sur les activités dites présentielle, au profit des actifs travaillant dans les métropoles, lorsqu'ils souhaitent partir en week-end, en vacances ou lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite (Davezies et Pech, 2014 ; Viard, 2018). Un deuxième axe consisterait, côté productif, à s'interroger sur ce que ces espaces périphériques peuvent apporter aux métropoles afin de profiter de leur ruissellement (France Stratégie, 2017). Un dernier axe consisterait à prendre acte de cette tendance inéluctable à la concentration métropolitaine de l'activité et de favoriser la mobilité des personnes hors métropoles, notamment des populations jeunes, pour qu'elles puissent venir s'installer dans ces lieux essentiels de création de richesse. En guise de compensation, le supplément de richesses généré par la concentration métropolitaine permettrait de solvabiliser les transferts sociaux au profit des habitants non mobiles des territoires périphériques (Askenazy et Martin, 2018).

Si l'on suit ce type de raisonnement, le territoire de Morcenx, à faible densité, n'aurait que peu de perspectives en termes de développement économique...

Dans notre texte, nous avons cependant mis en évidence que la mythologie CAME ne résistait pas à l'épreuve des faits : une analyse attentive des données disponibles montre que la dynamique économique des territoires n'est pas liée à leur taille, des territoires de toutes tailles présentant des performances supérieures à la moyenne, et d'autres inférieures à la moyenne. La « performance » des territoires s'explique plutôt par leurs spécialisations initiales, leur dynamique démographique et la situation économique des régions auxquelles ils appartiennent. Croire, de plus, que le développement économique des territoires passe par

la capacité à attirer des talents venus de l'extérieur occulte l'ensemble des potentialités de développement endogène : il convient plutôt de travailler à l'identification des projets portés par des acteurs présents sur le territoire, d'accompagner ces porteurs de projets, de s'interroger aussi sur l'ensemble des services privés et publics dont ils ont besoin pour les mener à bien et pour qu'ils aient envie de rester sur le territoire. Des stratégies de développement endogène et d'ancrage des acteurs, donc.

Cette stratégie alternative se heurte cependant à des obstacles, liés à différentes formes de cloisonnement.

Un cloisonnement géographique, d'abord : les territoires sont tous traversés par des processus socio-économiques qui les dépassent, qu'il s'agisse des relations entre entreprises (relations clients-fournisseurs, appartenance à des entreprises ou des groupes localisés ailleurs, ...), des habitants (mobilités domicile-travail notamment) ou des relations entre institutions. La vie sociale, économique et institutionnelle est multi-échelle, il convient donc que chacun se situe plus précisément, afin d'identifier les opportunités à saisir ou les problèmes à traiter. Or, les acteurs à la tête des institutions locales ont trop tendance à raisonner uniquement sur leur périmètre d'intervention et à se considérer en concurrence avec les autres territoires, alors qu'il vaudrait mieux s'interroger sur les interdépendances et les possibilités de coopération avec les autres territoires.

Un cloisonnement « institutionnel », ensuite : les collaborations entre les différentes institutions (communes, EPCI, Département, Région, Etat, chambres consulaires, ...) ne sont pas toujours des plus fluides, la défiance conduit parfois au blocage de certains projets, au détriment, au final, de l'ensemble des acteurs. Il en va de même des relations publics-privés, ces deux mondes s'ignorant trop souvent.

Un cloisonnement, parfois au sein même des institutions, entre les différents champs d'intervention : à titre d'illustration, au sein des Conseils Régionaux, l'organisation est par trop « en silos », avec des services développement économique, agriculture, tourisme, formation-emploi, transport, ..., séparés les uns des autres et ne travaillant pas suffisamment en transversal. Alors que la plupart des problèmes à traiter sur les territoires sont précisément transversaux. A titre d'exemple, un problème récurrent observé actuellement est le problème du recrutement par les entreprises. Une analyse attentive de ce problème, au cœur des enjeux de développement économique (comment les entreprises peuvent-elles se développer si elles ne trouvent pas les ressources humaines dont elles ont besoin ?), montre qu'il résulte parfois de la disparition de certaines formations, d'autres fois de problématiques liées à l'emploi du conjoint, ou encore de problèmes de transport rencontrés par les candidats potentiels, ou de l'image de certains métiers, etc. Les réponses que doivent apporter les acteurs du territoire sont donc multisectorielles.

Au final, ces problèmes de cloisonnement posent une question fondamentale, bien plus importante que celle de la « taille » des territoires : la question des modes de gouvernance. Les territoires dits résilients sont souvent ceux où l'on trouve des « arrangements » entre acteurs (locaux et non locaux) qui facilitent l'identification des problèmes à traiter et des opportunités à saisir et permettent la mise en œuvre rapide des projets qui en découlent.

Les visites d'entreprises réalisées sur Morcenx ce matin confirment me semble-t-il l'importance de certains des questionnements que je viens d'évoquer. On observe d'abord que ce territoire est riche d'entreprises, notamment industrielles, inscrites dans la mondialisation, innovantes, qui démontrent que la stratégie « économie résidentielle » ne doit pas être la seule issue pour ce territoire... Certaines des entreprises ont indiqué que la question du recrutement est effectivement problématique pour elles, sans doute des solutions territoriales pourraient-elles être envisagées. S'agissant de la question énergétique, il semble que parmi les pistes de développement, des projets relevant de l'économie circulaire pourraient également être développés, entre les installations des serres à tomates Rougeline et l'usine de traitement des déchets de Cho Power par exemple.

Il nous semble pour finir que c'est sur une base territoriale, en mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire et des autres territoires partageant les mêmes problématiques, que l'on pourra développer des projets permettant de traiter les problèmes économiques (comment développer l'activité économiques ?), sociaux (comment assurer un emploi aux personnes qui en sont à la recherche ?) et environnementaux (comment réduire l'impact environnemental des activités ?). Sans rechercher une réponse générique que l'on pourrait déployer partout, mais en s'appuyant au contraire sur les ressources spécifiques du territoire, ressources qui ne manquent pas sur le territoire de Morcenx, mais qu'il convient d'activer.

Références citées

Askenazy P. et Martin P., 2015, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », note du CAE n°20.

Bouba-Olga O., Grossetti M., 2018, La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? [⟨hal-01724699⟩](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699)

Davezies L. & Pech T., 2014, La nouvelle question territoriale. *Terra Nova*, septembre.

France Stratégie, 2017, « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants », n°64, novembre.

Viard J., 2018, « Pour une politique disruptive du territoire : vers un nouveau pacte territorial national », Fondation Jean Jaurès.